



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20 h, le lundi 16 mai 2022**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage n° V 654-2017-00 et ses amendements pour l'immeuble suivant :

N° de la demande	2022-050	
Emplacement	1510, rang Saint-Paul	
Objet de la demande	Permettre la subdivision d'un lot avec comme résultante des largeurs de lots inférieures au minimum exigé	
	Dérogation demandée	Norme actuelle autorisée
Nature et effet	<u>Permettre :</u> <ul style="list-style-type: none">• Deux lots (6 511 811 et 6 511 812) d'une largeur respective de 39,63 mètres et de 39,62 mètres	<u>La réglementation :</u> <ul style="list-style-type: none">• Autorise une largeur de lot d'un minimum de 45 mètres (Règlement de zonage V654-2017-00 et ses amendements, grille des spécifications de la zone AG.03)

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Rémi, ce 26 avril 2022

M^e Patrice de Repentigny, greffier